

Réf. 132.01/1

La Freiburger Biermanufaktur restera 3 ans supplémentaires aux Anciens Abattoirs

Fribourg, le 5.12.2014 – La Ville de Fribourg a conclu un contrat de bail pour le bâtiment des Abattoirs avec la brasserie fribourgeoise *Freiburger Biermanufaktur*. Celle-ci pourra ainsi profiter des locaux, propriétés de la Ville de Fribourg, durant 3 ans supplémentaires, jusqu'à fin 2017. Dans le cadre du Plan d'aménagement local (PAL) et du projet de réaffectation du site de Saint-Léonard, le bâtiment fera l'objet d'une étude dès 2015, pour une mise en valeur dès 2018.

Le bâtiment des Abattoirs se situe sur le site de Saint-Léonard, zone particulièrement concernée par le nouveau PAL. En 2018, il doit être démoli pour permettre la réaffectation de tout le site. Dans la mesure où cette démolition n'est pas nécessaire dans l'immédiat, la *Freiburger Biermanufaktur* dispose de trois années supplémentaires avant de devoir quitter définitivement les lieux.

En **janvier 2011**, la Ville de Fribourg devient propriétaire du bâtiment des Abattoirs. **La même année**, elle reçoit une demande de la *Freiburger Biermanufaktur* (FB) pour pouvoir occuper, pour une durée de 6 à 12 mois, les locaux situés dans le bâtiment des Abattoirs. Une mise à disposition des locaux jusqu'à **fin 2012** est acceptée. Plusieurs renouvellements de l'accord repoussent le départ de la brasserie au **31 décembre 2014**. Malgré la dernière prolongation accordée et l'invitation à la brasserie d'entreprendre des recherches pour trouver de nouveaux locaux, celle-ci annonce à la presse son intention de s'installer définitivement dans ces murs, présentant un plan de transformation du bâtiment. Le Conseil communal n'ayant aucune connaissance de ce projet, s'est exprimé au **début 2014** sur le projet de réaffectation du site de Saint-Léonard, mettant ainsi fin aux rumeurs d'installation définitive de la FB dans les locaux.

Finalement, le renouvellement de ce contrat présente de nombreux avantages pour la Ville de Fribourg et pour la brasserie. La première peut ainsi continuer à amortir le bâtiment, tout en percevant une location de la part de la brasserie, qui assumera quant à elle l'entier des frais liés à l'exploitation et à l'entretien du bâtiment. La Ville dispose ainsi de davantage de flexibilité pour la préparation de la revalorisation du site et la *Freiburger Biermanufaktur* est également soulagée, puisqu'elle devait initialement quitter les locaux fin 2014 mais n'avait encore pas trouvé de lieu propice à son développement futur. Le nouveau contrat stipule que la brasserie devra quitter les locaux au 31 décembre 2017, sans prolongation possible.

La *Freiburger Biermanufaktur* précise qu'elle est toujours à la recherche de locaux en ville de Fribourg pour y installer définitivement sa brasserie. «Notre ambition est en effet de perpétuer l'histoire brassicole du canton de Fribourg qui est connu loin à la ronde pour ses bonnes bières», souligne Uwe Siegrist, directeur et maître brasseur de la FB.

Contacts :

M. Uwe Siegrist, Maître brasseur au 079 233 31 32

M. Jean Bourgnecht, Vice-Syndic, Directeur de l'Edilité, au 026 351 75 00 ou 079 637 80 78